

NOTE SUR L'ACCIDENTOLOGIE ROUTIERE DU GERS

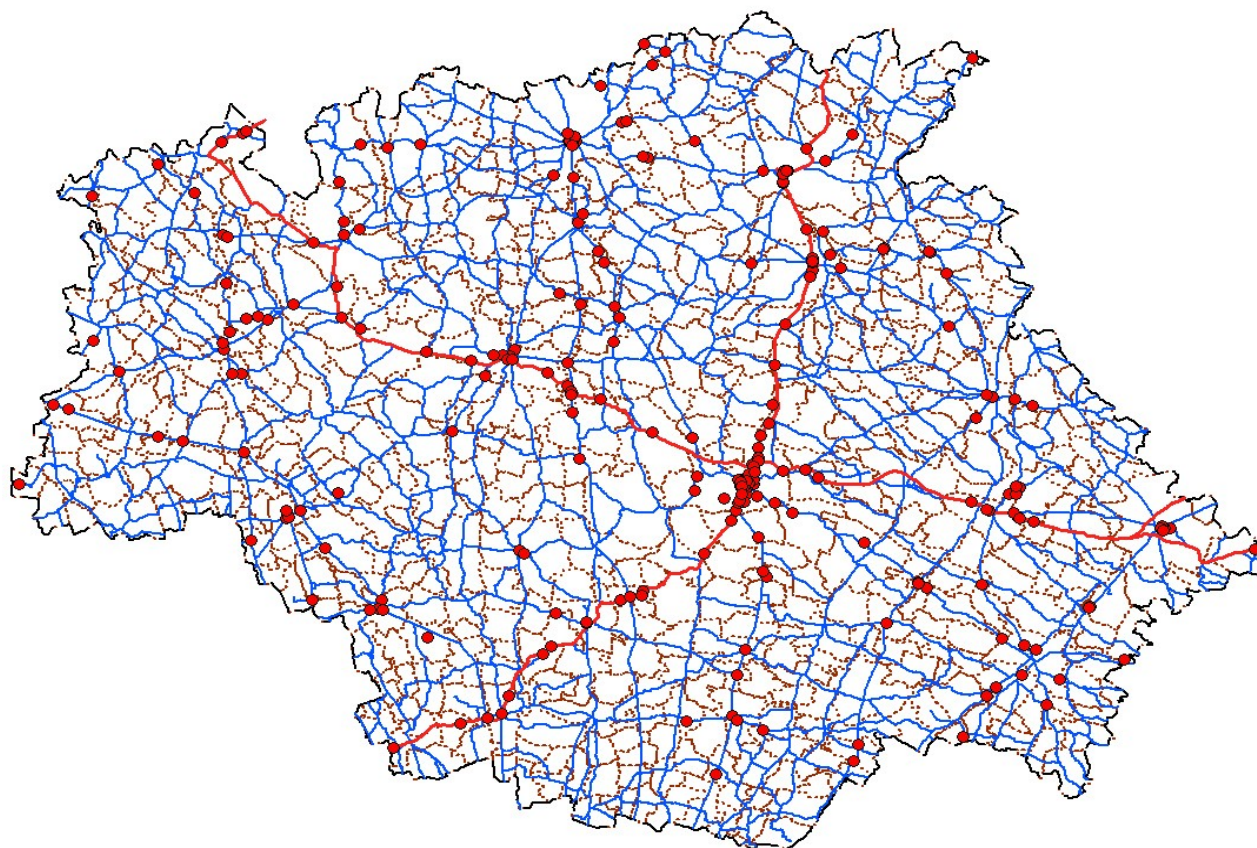
LES SENIORS

Chiffres-clés :

Les séniors représentent dans le Gers :

- ◆ 23,8 % des habitants
- ◆ 27,4 % des usagers impliqués dans un accident corporel
- ◆ 31,1 % des tués sur la route
- ◆ 50,5 % des piétons impliqués dans un accident et 83,3 % des piétons tués

258 accidents corporels impliquant au moins un usager de 65 ans ou + sur les 5 dernières années (2007-2011)



I – Données sur la population

Evolution de la population entre 1999 et 2009

	1999	2009	Evolution 1999-2009 (%)	Part de la population en 2009 (%)
Population totale				
France métropolitaine	58 496 613	62 465 709	6,8	
Midi-Pyrénées	2 550 275	2 862 707	13	
Gers	172 484	187 181	8,5	
Séniors (65 ans et +)				
France métropolitaine	9 285 296	10 421 484	12,2	16,7
Midi-Pyrénées	487 263	543 179	11,5	19
Gers	40 982	44 622	8,9	23,8

Source INSEE

Dans le Gers, **près de 24 % de la population a 65 ans ou plus**, alors que les séniors ne représentent que 19 % de la population en Midi-Pyrénées et 16,7 % en France métropolitaine.

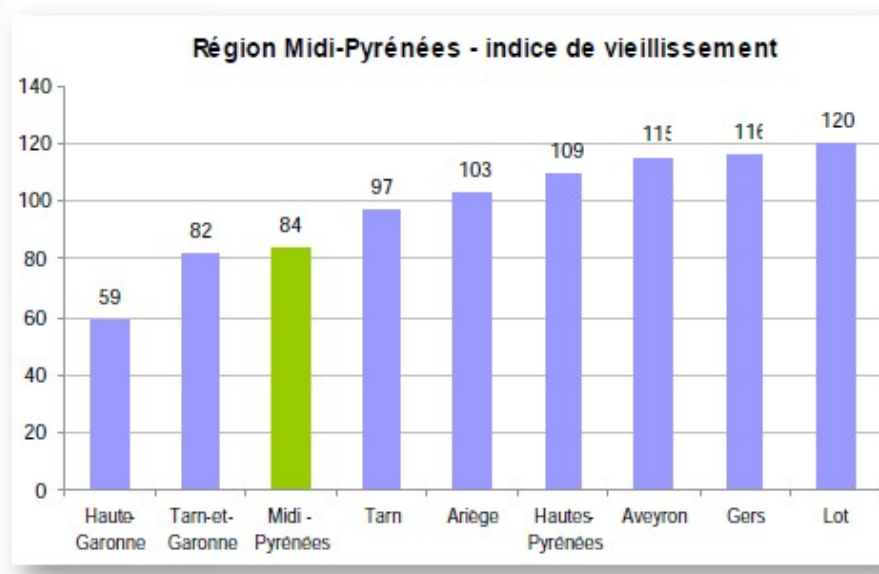
Le Gers fait partie des départements les «âgés» de France (en 2007, il était classé en 4^{ème} position).

Indice de vieillissement

Définition : l'indice de vieillissement est le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Plus cet indice est élevé et plus la société est vieillissante.

En 2007, la moyenne en France métropolitaine était de 66,7.

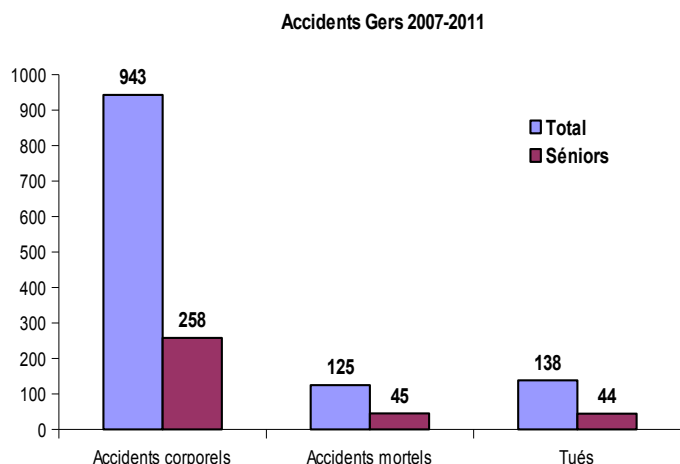
Le Gers, avec un indice de 116, est bien au-dessus de la moyenne nationale et de la moyenne de la région Midi-Pyrénées



graphe issu de l'étude séniors du CETE et de la DREAL de septembre 2011

II – L'accidentologie des séniors dans le Gers

Données générales



Sur les 5 dernières années (période 2007 – 2011) dans le Gers les séniors ont été impliqués dans :

- 27,4 % des accidents corporels
- 36 % des accidents mortels

Ils représentent **31,9 %** des tués, soit près d'un tué sur trois alors qu'ils représentent moins d'un quart de la population du département.

Dans la région Midi-Pyrénées, sur la même période, la part des séniors s'établit à :

- 19,3% des accidents corporels,
- 23,8% des accidents mortels
- 23% des tués.

En France métropolitaine en 2010, les séniors représentaient 19,1% des personnes tuées.

Notre département se caractérise par une sur-représentation des séniors dans les accidents corporels et plus encore, parmi les tués.

L'indice de gravité des accidents

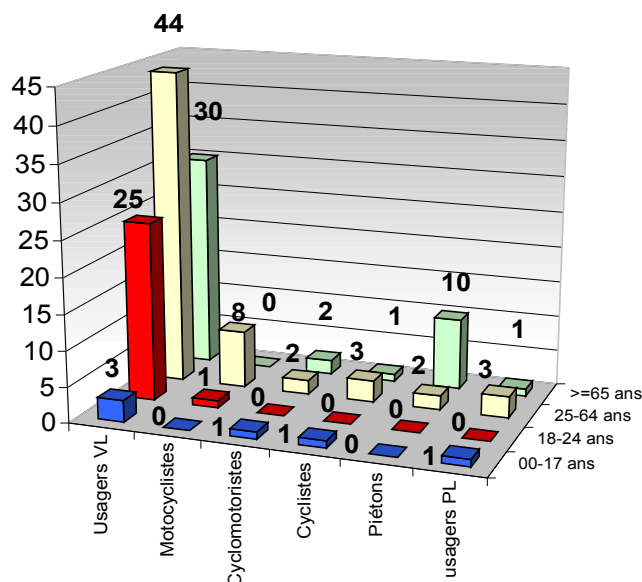
Définition : l'indice de gravité des accidents est le nombre de tués pour 100 accidents corporels. Plus l'indice est élevé, plus les accidents sont graves.

L'indice de gravité des accidents impliquant au moins un usager de 65 ans et plus dans le Gers sur la période 2007-2011 s'élève à 17. Il est nettement supérieur à celui tout âge confondu qui est de 14,6.

La même tendance est observée au niveau régional et national. La surmortalité des séniors tient notamment à leur fragilité physiologique : à atteinte corporelle égale, leur chance de survie

Les séniors piétons

Tués par catégories d'usagers et classes d'âges
Année 2007 à 2011 (138 tués)



Sur 12 piétons tués dans le Gers sur les 5 dernières années, 10 avaient 65 ans ou plus.

Les séniors représentent 83,3% des tués piétons dans le Gers (10 tués sur 12) et 50,5 % des accidents piétons

En région Midi-Pyrénées, les séniors représentent 56,9% des tués piétons et 34% des accidents piétons.

Dans le Gers, 17,8 % des usagers séniors impliqués dans un accident est un piéton ; et 20,7% des séniors tués dans un accident de la route est un sénior piéton.

L'analyse des tués renforce l'enjeu piéton chez les séniors dans notre département.

L'accidentologie des séniors piétons dans la Commune d'AUCH.

On dénombre, sur la période 2007-2011, 17 accidents corporels impliquant un piéton âgé de 65 ans ou plus, sur la Commune d'Auch (4 tués, 9 blessés hospitalisés et 5 blessés légers), soit **37 % des accidents piétons séniors du département**.

A noter que 11 piétons traversaient la chaussée sur un passage protégé, et 4 piétons traversaient à moins de 50 mètres d'un passage protégé.

Sur l'ensemble du département, sur les 50 victimes piétons âgées de 65 ans ou plus, 22 traversaient sur un passage protégé (soit 44% des victimes) et 14 traversaient à moins de 50 mètres d'un passage protégé (soit 28 % des victimes).

17 accidents corporels impliquant au moins 1 piéton sénior sur la commune d'Auch – période 2007-2011

